

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière des Pyrénées-Orientales



2023

Edito

La politique locale de Sécurité Routière s'appuie sur la mise en œuvre du Document Général d'Orientations (DGO).

Le nouveau DGO, mis en place depuis mars 2023, détermine les axes de travail en matière de communication et de prévention.

Quatre enjeux prioritaires ont ainsi été définis dans ce document cadre : les conduites à risques, les 2 roues motorisés, les nouvelles mobilités et le risque routier professionnel.

Afin de suivre et de donner du sens à l'action des acteurs locaux, un outil de planification est élaboré chaque année : le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Le PDASR 2023 dresse le bilan de l'année 2022 et met en lumière les actions de préventions soutenues par l'État, programmées sur l'année à venir, en cohérence avec les enjeux locaux.

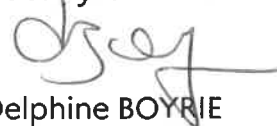
Le nombre de personnes, touchées par l'insécurité routière sur les routes du département des Pyrénées-Orientales, ne doit pas faire faiblir notre vigilance.

Il faut continuer notre effort en faveur de la Sécurité Routière en multipliant les actions de prévention, de communication et de sanctions pour rendre nos routes toujours plus sûres.

Tous les partenaires sont d'ores et déjà mobilisés pour lutter contre l'insécurité routière.

Poursuivons notre action pour que la devise de la Sécurité Routière prenne tout son sens : Vivre ensemble.

La sous-préfète, directrice de cabinet
du préfet des Pyrénées-Orientales



Delphine BOYRIE

SOMMAIRE

I. Présentation du département

II. Accidentalité 2022

III. Les enjeux

IV. Le bilan PDASR 2022

1. Le bilan chiffré 2022
2. Les actions en régie 2022

V. PDASR 2023

1. Les actions en régie 2023
2. Les actions subventionnées au titre du PDASR 2023
3. Les actions soutenues mais non financées

I. Présentation du département

Généralités

Le département des Pyrénées-orientales, le plus méridional de la région Occitanie, compte 480 000 habitants localisés en très grande partie dans la plaine du Roussillon. La proximité de la montagne avec la chaîne des Pyrénées et de la mer Méditerranée, fait de ce territoire un lieu touristique privilégié en période estivale mais aussi tout au long de l'année (8 millions de touristes par an en moyenne).

L'attrait des Pyrénées-orientales incite de nombreuses personnes à s'installer augmentant ainsi la population, notamment les seniors qui représentent 35 % des habitants.

La ville chef-lieu concentre près de 25 % de la population. Elle polarise le département et participe activement au développement des villes limitrophes. Ainsi, l'accidentalité est majoritairement située en plaine du Roussillon autour de Perpignan.

Le réseau routier des Pyrénées-orientales

Ce territoire est structuré par ses 3 principaux cours d'eau orientés d'ouest en est :

- l'Agly, avec la **D 117**, qui relie la plaine du Roussillon au département limitrophe de l'Aude. La RD 117 possède une géométrie relativement rectiligne et un profil plat. Essentiellement en zone rurale, le réseau supporte un trafic hétéroclite : autochtones, touristes, poids lourds (PL) reliant la vallée de l'Aude ainsi qu'un trafic lié à l'agriculture locale.
- la Têt, avec la **N 116**, qui rejoint la Cerdagne et l'Andorre avec un tracé composé de nombreux lacets et un trafic routier important. La RN 116 traverse de nombreux petits villages, occasionnant des ralentissements lors du croisement de véhicules à gros gabarit (bus et PL).
Dans le cadre de la loi 3DS, la décision du 4 janvier 2023 du ministère de la Transition Ecologique délègue la gestion de la RN 116 au Conseil Départemental à compter du 1^{er} janvier 2024.
Cet axe est très fréquenté pour accéder aux stations de sports d'hiver.
- le Tech, avec la **D 115**, qui possède une géométrie beaucoup plus tourmentée. Le trafic routier sur cette portion est le plus faible du département.

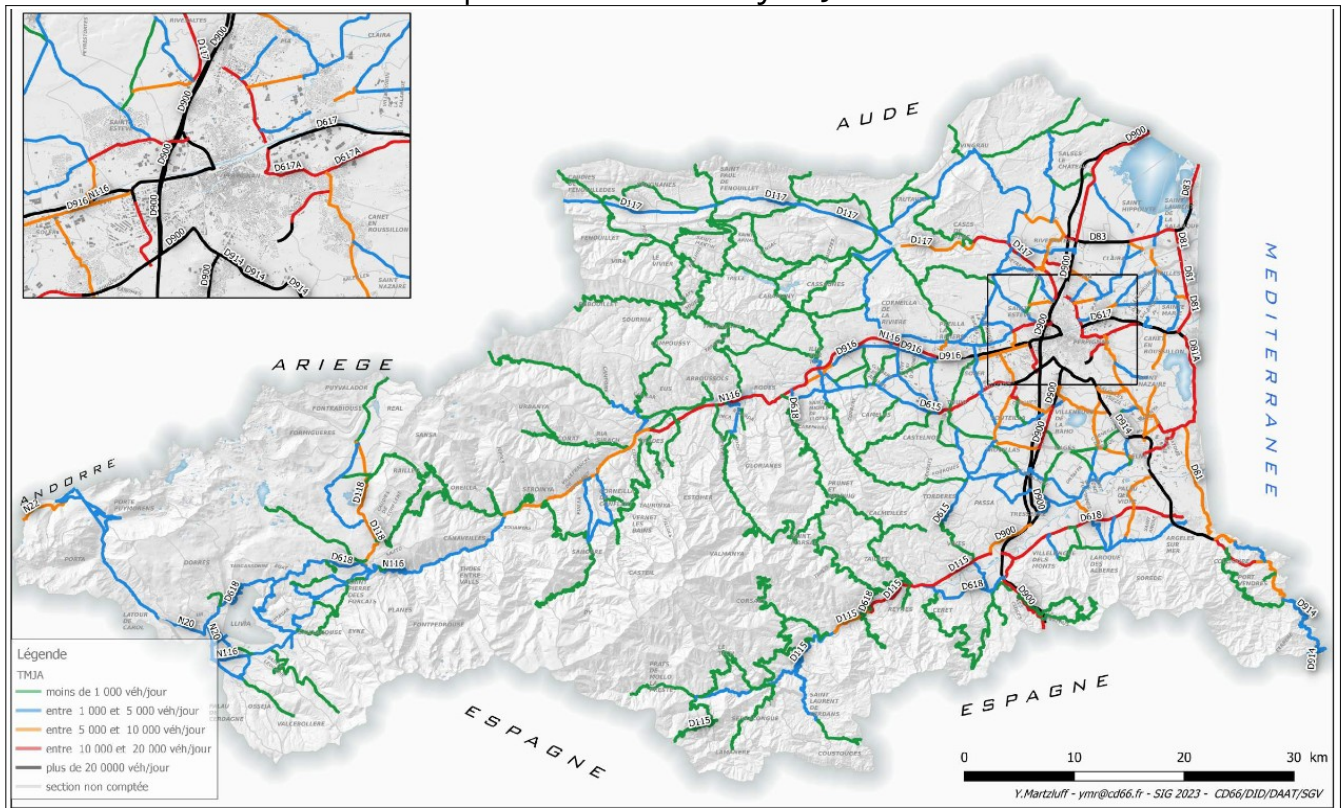
Le département est également un lieu de transit entre l'Europe du Nord-Est et l'Europe du Sud-Ouest assuré principalement par l'autoroute **A9**.

Le trafic de l'A9, mis en service en 1975, n'a cessé de progresser notamment avec un trafic poids-lourds avoisinant les 30 %. Durant la période estivale, le trafic journalier peut atteindre 70 000 véhicules jour.

Le réseau routier comprend 6 800 kilomètres se répartissant en :

- 53 kilomètres d'autoroute concédés à Vinci Autoroute,
- 140 kilomètres de routes nationales gérés par la DIRSO,
- 2 150 kilomètres de routes départementales
- 4 450 kilomètres de voies communales.

Trafic routier exprimé en Trafic Moyen Journalier Annualisé



Source CD66

Le trafic routier a augmenté entre 2021 et 2022 aboutissant à des zones plus fréquentées sur des axes principaux : D 83 dans le secteur de Saint Laurent de la Salanque (accès au département limitrophe de l'Aude), D 117 dans le secteur d'Espira de l'Agly, D 118 dans le secteur des Angles/Formiguères, D900 avec l'accès à l'Espagne...

Le trafic 2022 est comparable à celui observé en 2018 et 2019, avant covid.

Durant la période estivale, le réseau routier est totalement saturé sur la partie est du département avec un trafic moyen journalier de près de 20 000 véhicules jour sur les axes donnant accès au littoral.

Les conditions de circulation sont également fonction des conditions météorologiques. En effet, lorsque le temps ne permet pas de profiter du littoral, le trafic augmente considérablement sur les axes de l'arrière-pays mais surtout vers l'Espagne.

La sécurité routière dans le département

Pilotée par la Directrice de Cabinet du Préfet, la politique de sécurité routière est animée par l'unité sécurité routière de la Direction Départementale des Territoires et de la mer (DDTM), la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) et l'Escadron Départemental de Sécurité Routière de la Gendarmerie Nationale (EDSR).

L'unité sécurité routière de la DDTM dans sa composante coordination / animation s'appuie sur une équipe de 26 intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), bénévoles au service de la préfecture et participant à la création, la mise en œuvre et l'animation d'actions de prévention.

En 2022, 1 IDSR a quitté ses fonctions. Un recrutement est intervenu courant d'année pour aboutir à 7 nouveaux IDSR nommés en 2023. Il est nécessaire de maintenir cette dynamique de recrutement pour augmenter notre activité.



Séminaire des IDSR – 16 décembre 2022

En outre, le conseil départemental soutient le PDASR depuis maintenant plusieurs années par l'intermédiaire du Contrat Local de Sécurité Routière. Des financements spécifiques permettent de soutenir des associations de prévention routière dans leurs actions de prévention. Le département est engagé dans le développement des modes de déplacements doux et particulièrement avec l'utilisation du vélo. La présidente du Conseil Départemental a souhaité soutenir massivement le projets vélo avec une enveloppe supplémentaire en 2023.

Par ailleurs, le Conseil Départemental entretient et met à disposition un simulateur de choc frontal (Testochoc) auprès de porteurs de projets sélectionnés par la coordination départementale de sécurité routière qui en assure la gestion.

Enfin, les actions de terrain ne pourraient avoir lieu sans un socle associatif particulièrement présent et investi et sans l'engagement de certaines collectivités locales dans des projets innovants et reconductibles.



L'accidentalité de l'année 2022 en quelques chiffres :

411 accidents



31 tués

**533
blessés**



**dont 169
blessés hospitalisés**

II. Accidentalité 2022 : Données provisoires

Après deux années impactées par la crise sanitaire, les niveaux de circulation et, malheureusement d'accidentalité, sont devenus légèrement supérieurs à l'avant crise. En nombre d'accidents, 2022 a été l'année la plus importante depuis 10 ans. Le nombre de tués (31) a été supérieur à 2019 (30), dernière année de référence. Répartie sur l'année, l'accidentalité est restée équivalente aux années précédentes et les flux touristiques importants n'ont pas eu d'impact significatif.

Perpignan et ses axes périphériques ont concentré la majeure partie des accidents corporels, mais c'est dans le reste du département qu'a été constatée la majeure partie des accidents les plus graves. Les accidents sans tiers ont été toujours plus nombreux (19%). Ils ont, à 86 %, trouvé leur origine dans la non maîtrise de la vitesse des véhicules et dans leur conduite sous emprise ; les deux étant très souvent liés. L'importance des malaises en situation de conduite s'est accentuée, à l'origine de 22 % des accidents mortels.

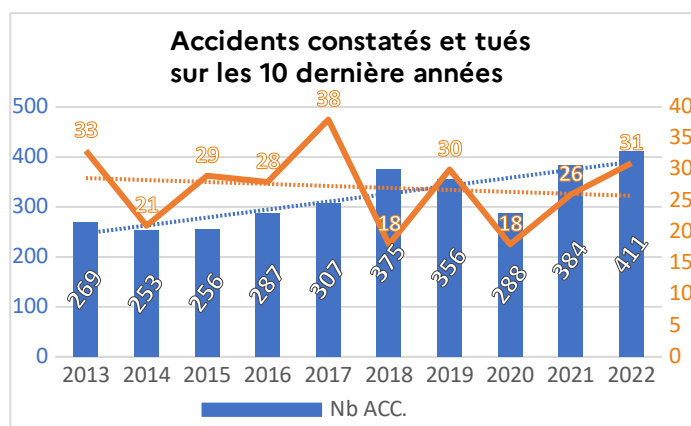
Les modes de déplacement doux, notamment les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) ont pris une place de plus en plus importante dans la circulation routière, principalement en agglomération. Ces derniers ont été impliqués dans 5 % des accidents corporels qui n'ont, fort heureusement, occasionné aucun tué. Ce constat est radicalement opposé chez les piétons et les cyclistes qui ont été concernés dans 1/4 des accidents et 1/3 des tués.

Rétrospective 2013 – 2022

Sur la dernière décennie, la courbe linéaire des accidents est en hausse et celle des tués en légère baisse. Néanmoins, 2022 est la troisième année la plus mortelle sur les 10 dernières années, mais les différences au regard de l'importance des chiffres, sont peu significatives.

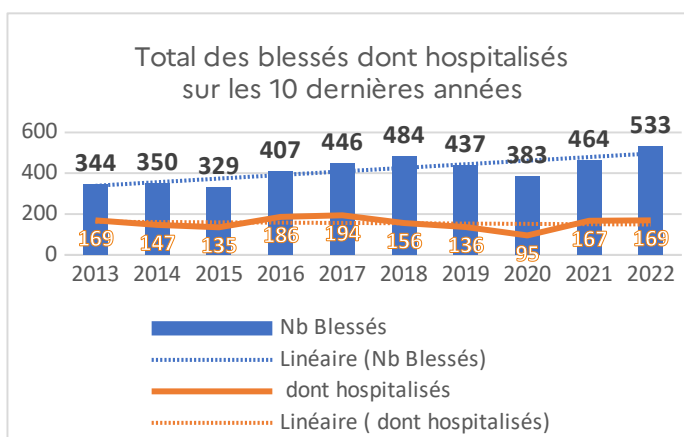
Après une diminution de l'accidentalité en 2020 due à la crise sanitaire, les chiffres sont en augmentation depuis 2 ans et ont même dépassé la période avant Covid.

Le nombre d'habitants toujours plus élevé dans le département augmente le trafic routier surtout à Perpignan ainsi que dans les communes limitrophes.



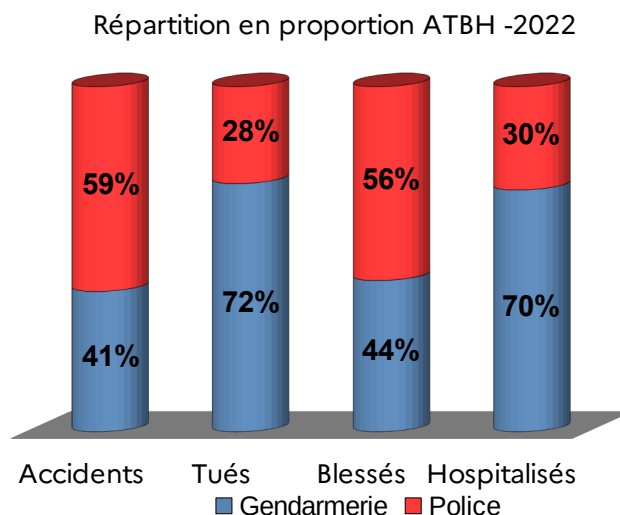
En 2022, 60 % des accidents ont eu lieu en agglomération.

La courbe linéaire des blessés est en hausse tandis que celle des hospitalisés est stable. Le nombre d'accidents reste croissant mais les systèmes de sécurité des véhicules et les équipements des usagers de deux roues motorisés, toujours plus performants, limitent la gravité des blessures.



Répartition des accidents en 2022

Comme les années précédentes, Perpignan, unique zone police nationale du département, compte le plus grand nombre d'accidents corporels. Ces derniers sont néanmoins beaucoup moins graves qu'en zone gendarmerie nationale, majoritairement rurale. Les axes inter-urbains maillant le département sont plutôt bien entretenus, engendrant des vitesses plus élevées avec des sinistres généralement plus violents.



Principales causes de l'accidentalité

La première cause d'accidentalité est le refus de priorité (piétons et véhicules) qui représente 32 % des accidents en 2022. Dans la majeure partie des cas, ils sont dus à l'inattention des conducteurs, elle-même très souvent causée par la présence d'écran(s) dans l'habitacle des véhicules (téléphone, ordinateur de bord, gps, etc.).

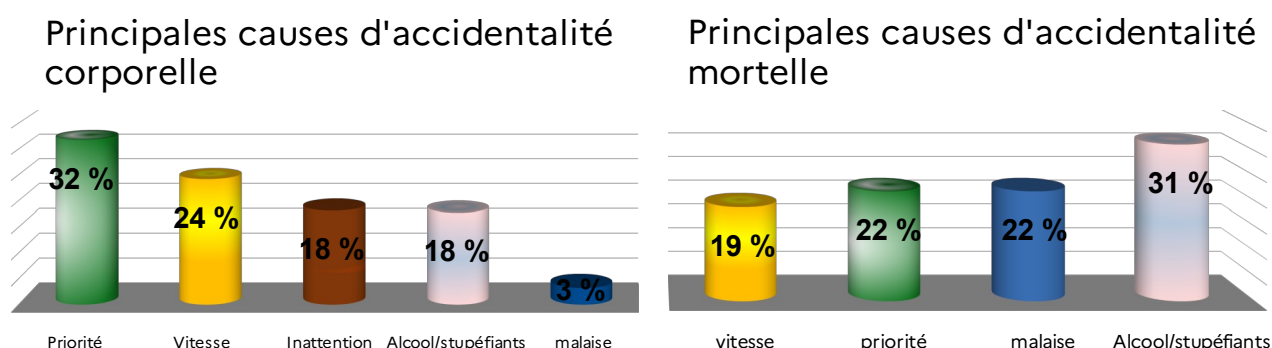
Le refus de priorité aux piétons est en augmentation constante. 7 d'entre-eux ont été tués en 2022 alors qu'ils étaient prioritaires dans 71 % des cas.

Plusieurs causes sont souvent associées : la non-maîtrise implique fréquemment une vitesse inadaptée eu égard aux conditions de circulation ou à l'environnement, sans que celle-ci ne soit forcément au-dessus des vitesses maximales autorisées.

Concernant les accidents mortels, le principal facteur depuis ces 10 dernières années est incontestablement lié à la conduite sous emprise de l'alcool ou/et de produits stupéfiants (par ailleurs fréquemment associé à la vitesse).

Après la crise sanitaire, les conduites sous emprises (alcool et stupéfiants) ont augmenté, causant 18 % des accidents corporels en 2022. Elles ont également généré 31 % des tués.

L'association alcool et stupéfiants est en hausse et représente plus du tiers des conduites sous influence.

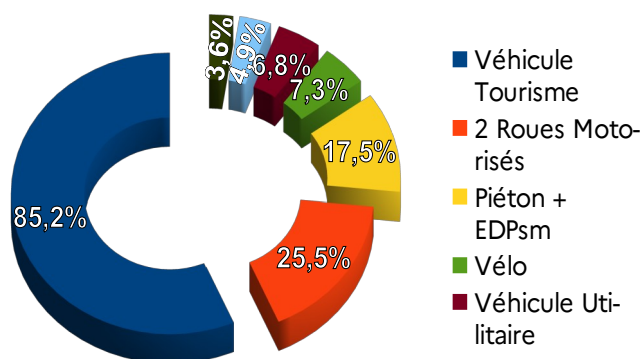


Accidentalité globale par type d'utilisateur

Les trois types d'utilisateurs les plus nombreux sur le réseau routier sont logiquement les plus impliqués dans les accidents corporels. Dans 85 % des cas, un véhicule de tourisme (ou léger) est impliqué. Il entre en collision avec un autre véhicule de tourisme dans 32 % des cas, avec un deux roues motorisés dans 21 % des cas et avec un piéton dans 17 % des cas.

Sans surprise, on remarque l'implication grandissante des usagers EDPM (principalement trottinette). 20 accidents ont été constatés en 2022 et dans 50 % des cas, l'utilisateur d'EDPM est présumé responsable, notamment suite à un refus de priorité ou à une circulation à contre-sens.

Taux d'implication des différents usagers en 2022



Accidents sans tiers

Les accidents corporels sans tiers sont toujours un peu plus nombreux et représentent 19 % des sinistres (13 % en 2020 et 16 % en 2021), mais les accidents mortels sont en forte hausse. 60 % des tués l'ont été lors d'accidents de la route n'impliquant qu'un seul véhicule (17 % des tués en 2020 et 47 % en 2021).

62 % des accidents sans tiers identifiés ont lieu en véhicule de tourisme et 22 % en deux roues motorisés, en majorité de nuit (57 %).

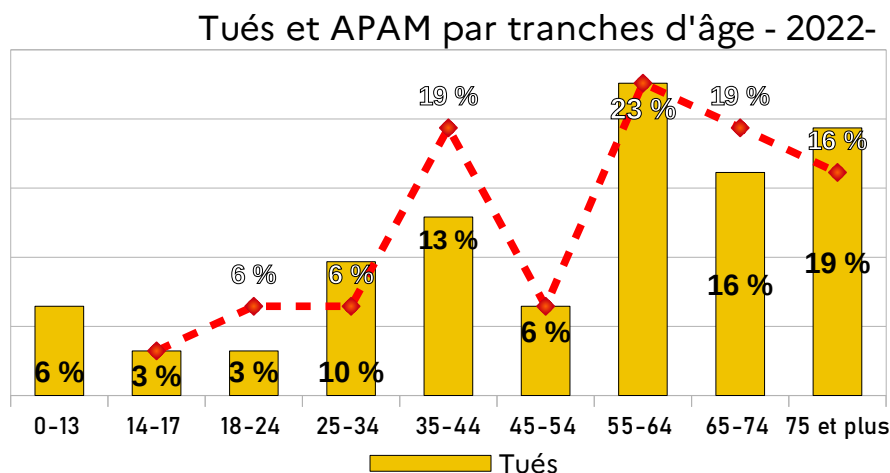
86 % sont dus à des vitesses excessives eu égard aux circonstances et à des conduites sous emprise, mais une partie grandissante, depuis maintenant 2 ans, trouve sa source dans l'importante augmentation des malaises. En 2022, 22 % des accidents mortels sont dus à des malaises, soit autant que les refus de priorité.

Les accidents sans tiers se produisent majoritairement hors agglomération (62%).

Catégorie d'âge des tués et Auteurs Présumés d'Accidents Mortels (APAM)

Est considéré comme auteur présumé d'accident mortel tout individu tenu pour responsable du ou des décès même si l'accident a eu lieu sans tiers ou si l'utilisateur est considéré d'une catégorie inférieure en termes de volume ou de masse (ex : piéton/véhicule). Le diagramme ci-dessous démontre que 60 % des tués en 2022 étaient âgés de 55 ans et plus, chiffres qui peuvent s'expliquer avec l'importance des accidents mortels causés par des malaises.

Nonobstant, la catégorie des 35-44 ans est sur-représentée chez les APAM par rapport au nombre de tués et conforte les statistiques démontrant que cette catégorie est la plus impactée par les conduites sous emprise(s).



La part des hommes dans la mortalité routière départementale est très élevée. Avec 84 % de tués, les hommes dépassent de 6 % la moyenne nationale. Les chiffres sont équivalents en ce qui concerne les auteurs présumés d'accident mortel. 45 % des hommes tués l'ont été dans des accidents sans tiers et 1/3 d'entre-eux circulaient à des vitesses excessives. Notons que seuls les hommes sont concernés par les accidents mortels causés par des malaises (7 au total).

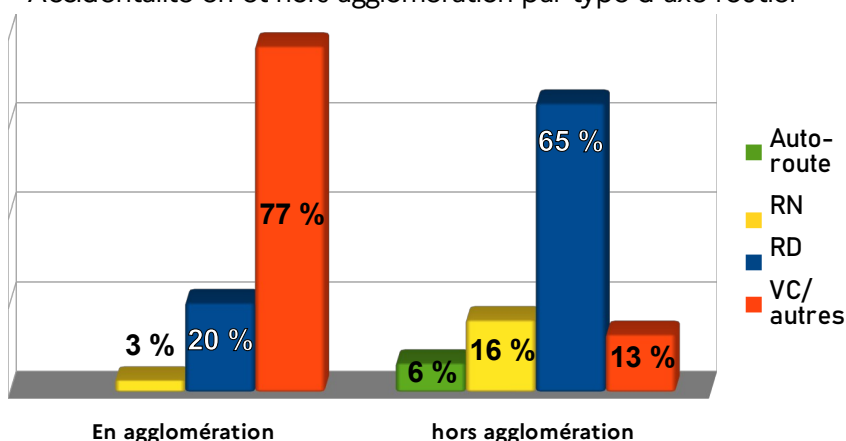
Répartition spatiale et temporelle des accidents

La majorité des accidents corporels à lieu en agglomération (60%), notamment lors des mouvements pendulaires correspondants aux horaires de travail.

La mortalité est, quant à elle, bien supérieure hors agglomération en raison de l'importance des chocs, accentuée par les vitesses pratiquées (80, 90, 110 km/h). Mentionnons qu'aucun accident mortel n'est survenu sur la seule autoroute traversant le département (A9).

Les voies communales sont les plus accidentogènes, en agglomération (77 % des accidents corporels), car beaucoup plus nombreuses et, en moyenne, moins bien aménagées que les voies départementales et nationales traversants les villes et villages. Hors-agglomération, 65 % des accidents se produisent sur les voies départementales.

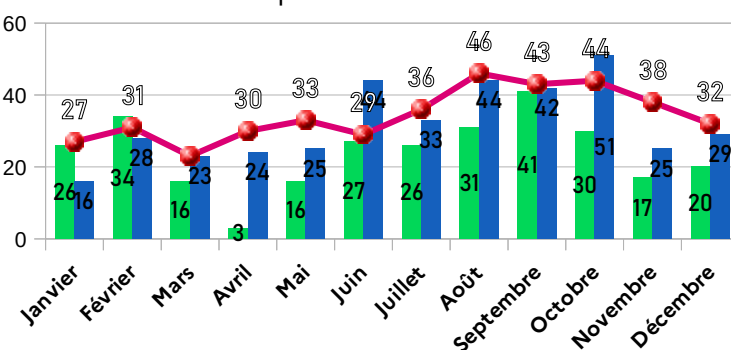
Accidentalité en et hors agglomération par type d'axe routier



Ce chiffre peut paraître élevé, mais reste cependant logique comparé à l'importance des différents réseaux.

L'accidentalité a augmenté de 7,3 % par rapport à 2021, mais la répartition sur l'année est restée plus ou moins égale aux années précédentes. Les mois d'été et leurs importants flux touristiques n'ont pas eu d'impact important sur l'accidentalité. Excepté pour les mois de juin et octobre, le nombre d'accidents a été régulièrement supérieur aux années précédentes.

Nombre d'accidents par mois sur les 3 dernières années



Le vendredi est toujours entre 15 et 20 % plus accidentogène que les autres jours de la semaine. Les dimanches et lundis restent 25 % en dessous de la moyenne hebdomadaire.

1/3 des accidents s'est produit entre 14 heures et 18 heures et 56 % entre 14 heures et minuit.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, seulement 21 % du total des accidents et 44 % des accidents mortels ont eu lieu de nuit, sans éclairage public.

III. Les enjeux

Avec la mise en place du Document Général d'Orientations 2023-2027, les enjeux nationaux déclinés au niveau départemental ont été modifiés pour les 5 années à venir. Il y a désormais 4 nouveaux enjeux avec une concordance relative avec les précédents enjeux.

1- Les conduites à risques qui comprennent les conduites addictives, c'est à dire sous emprises (alcoolique, stupéfiants, médicamenteuse...) mais aussi les conduites dangereuses avec la composante « vitesse ». Dans ce type d'accident, le facteur comportemental est en cause dans 90 % des cas.

Cette accidentalité représente 42 % de l'accidentalité avec 24 % pour la vitesse et 18 % pour les conduites sous emprises.

Pour les accidents mortels, la conduite sous alcool ou stupéfiant est responsable de 31 % des décès et 19 % pour la vitesse. Par ailleurs, ces facteurs sont souvent associés.

Le nombre d'accidents sous emprise unique de l'alcool est toujours 5 fois plus élevé que celui des accidents sous emprise des stupéfiants ou sous double emprise. Cependant, les stupéfiants et l'association stupéfiants/alcool provoquent des accidents 5 à 6 fois plus mortels que l'alcool seul.

Cet enjeu peut être rapproché de l'enjeu 2018-2022 dénommé « la conduite sous emprise ».

2- Les 2 roues motorisées représentent dans le département 25 % de l'accidentalité totale. Les 2 roues motorisés comprennent les cyclomotoristes et les motocyclistes. L'accidentalité des cyclomotoristes diminue d'année en année (0 % décès en cyclo en 2022).

Généralement, les 2 roues motorisés représentent 2 % du trafic mais 25 % de l'accidentalité.

Cet enjeu était présent lors du précédent DGO sous la même composante.

3- Les nouvelles mobilités dites « mobilités douces » qui comprennent les piétons, vélos et nouveaux modes de déplacement (Engins de Déplacement Personnel Motorisés EDPm : trottinette électrique, overboard,...).

L'accidentalité de ce mode de déplacement émerge et alerte les pouvoirs publics notamment l'accidentalité cycliste. Il apparaît désormais des conflits d'usage dans l'espace public où les infrastructures ne sont pas adaptées à ces nouveaux modes de déplacement.

Il s'agit d'un nouvel angle d'analyse, une nouvelle cible identifiée.

4 – Le risque routier professionnel est la première cause des décès au travail. Cela représente localement 23 % de l'accidentalité départementale et 15 % des tués au niveau national. La conséquence première est la perte de 4,8 millions de journées de travail par an. Le risque routier professionnel est un enjeu humain, financier et juridique

Par ailleurs, lors des séances de travail pour l'élaboration du DGO 2023-2027, des participants ont souhaité effectuer une analyse sur les classes d'âges et leurs modes de communication. Cette thématique a fait l'objet d'un groupe de travail spécifique pour tenter de trouver les codes de communication afin d'atteindre ces cibles. Aussi, les enjeux « Jeunes » et « Séniors » identifiés dans le précédent DGO ont été englobés dans cette réflexion et a permis de déterminer les moyens de sensibilisation au plus proche des cibles à toucher.

IV. Le bilan PDASR 2022

La reprise de l'activité après le Covid s'est fait ressentir. Il n'y a eu que très peu d'annulation d'actions programmées : un concours d'affiche sur la ville et une action dans un lycée qui a été reporté au 1^{er} trimestre 2023 (action effectuée depuis).

Le principe de subventionnement mis en place depuis deux ans a été reconduit.

Le versement des subventions est scindé en deux parties :

- **une première partie versée, sous forme d'avance**, dans le mois suivant la notification de l'attribution de la subvention,
- **une seconde partie versée, sous forme de reliquat ou de solde**, après réalisation de l'action et présentation des justificatifs de dépenses.

Afin d'optimiser les écritures comptables, une piste de réflexion et d'amélioration sur ce mode de versement est en cours.

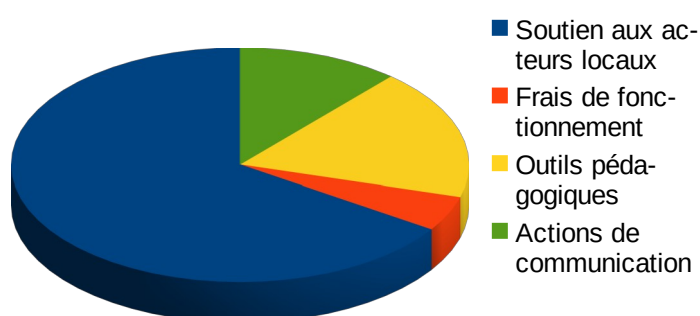
1. Le bilan chiffré 2022

La dotation attribuée par la Délégation à la Sécurité Routière au titre de l'année 2022 était de 83 218 €.

Ces crédits ont été utilisés pour :

- **soutenir les acteurs locaux** dans le cadre d'actions de prévention (attribution de subventions),
- **prendre en charge les frais de fonctionnement** de la coordination sécurité routière (équipement et frais de déplacement des IDSR, etc...),
- **acheter des outils pédagogiques** (lunettes de réalité virtuelle, kakemonos, etc...),
- **mettre en place des actions de communication** (achat de goodies et d'accessoires dédiés aux stands sécurité routière).

Utilisation des crédits PDASR 2022



L'appel à projets du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2022 a été lancé le 7 février 2022.

29 porteurs de projets ont déposé 39 demande de subvention pour des actions de prévention Sécurité Routière.

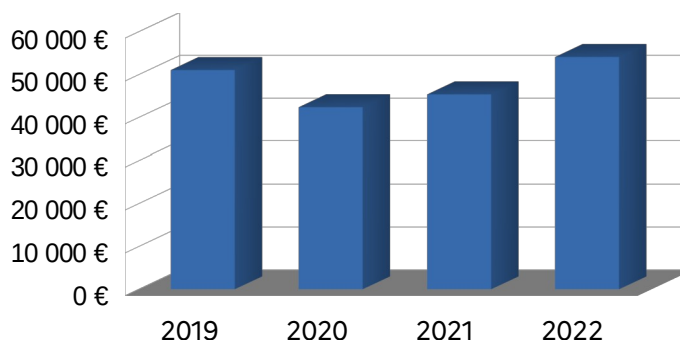
Deux projets concernaient de la sécurisation avec des aménagements de voirie. Ces projets étaient non éligibles.

37 projets ont été retenus pour un montant total de subvention demandé de 80 290 €.

Evolution des crédits dédiés aux porteurs de projets

Le montant du PDASR 2022 dédié aux subventionnements des porteurs de projets a été de 54 100 € soit une augmentation de 19 % en comparaison de l'année 2021.

Le niveau de subventionnement 2022 dépasse légèrement celui d'avant covid (+6 % par rapport à 2019).

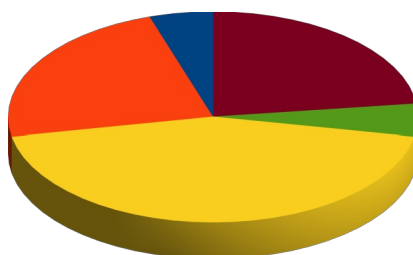


La répartition des crédits selon les enjeux démontre que la cible « Jeunes » a été fortement mise en avant. Cela s'explique avec les acteurs locaux mobilisés et surtout les établissements scolaires.

La part réservée aux 2 roues motorisés correspond à l'accidentalité des 2 roues départementale.

L'enjeu « Senior » mérite un soutien plus important, au regard de l'enjeu départemental (25 % de la population et 35 % des tués qui ont plus de 65 ans).

Répartition des subventions selon les enjeux du DGO 2018-2022



- le risque routier professionnel
- les jeunes
- les deux-roues motorisés
- les addictions
- les seniors

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2022 (liste des projets réalisés)

- 1/ ASSOCIATION FRANCAISE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (A.F.D.E.T.)
Sensibilisation, formation à la prévention routière au sein du Lycée Joan Miro et de l'ESAT l'Envol
- 2/ ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES PYRENEES-ORIENTALES (ADATEEP)
Education à la sécurité routière et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes "Il est où le danger ?"
- 3/ ASSOCIATION FORMATION EDUCATION ROUTIERE (AFER)
Sensibilisation aux risques routiers
- 4/ ASSOCIATION FORMATION EDUCATION ROUTIERE (AFER)
Sociabilisation et insertion par la sécurité routière dans le cadre du dispositif quartier solidaire jeunes
- 5/ ASSOCIATION FORMATION EDUCATION ROUTIERE (AFER)
Sensibilisation aux risques routiers en deux-roues
- 6/ ASSOCIATION D'INSERTION DU CANTON D'OLETTE (A.I.C.O.)
L'insertion se mobilise à la sécurité routière
- 7/ CENTRE D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE
(CEMEA OCCITANIE)
Circulons doux et bien
- 8/ COLLEGE JEAN AMADE
Semaines "Prévention et sécurité routière"
- 9/ COLLEGE JOSEPH CALVET
Journée de sensibilisation à la sécurité routière
- 10/ COLLEGE PIERRE FOUCHE
Journée de sensibilisation à la sécurité routière
- 11/ COMMUNE D'AMELIE LES BAINS - POLICE MUNICIPALE
Les piétons à la découverte des zones de rencontres
- 12/ COMMUNE D'ARLES SUR TECH - POLICE MUNICIPALE
Prévention des accidents pour l'enfant piéton et le senior conducteur
- 13/ COMMUNE DE BOMPAS
L'éducation routière culture à partager sur Bompas
- 14/ COMMUNE DE BROUILLA - POLICE MUNICIPALE
L'éducation à la sécurité routière

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2022 (liste des projets réalisés)

- 15/ COMMUNE DE CABESTANY - C.C.A.S.
Mise à niveau des connaissances pour un public sénior
- 16/ COMMUNE DE CABESTANY - POINT INFORMATION JEUNESSE
La sécurité tous concerné
- 17/ COMMUNE DE CANOHES
Education à la sécurité routière des enfants et seniors "action réaction"
- 18/ COMMUNE DE PIA
Education routière en milieu scolaire
- 19/ COMMUNE DE PRADES - C.C.A.S.
Sécurité routière en école primaire
- 20/ COMMUNE DE SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE
Sensibiliser les jeunes aux dangers de la route
- 21/ COMMUNE DE SAINTE-MARIE LA MER
Piste d'éducation routière deux-roues motorisés CRS/Assurance Prévention
- 22/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Demi-journées trajectoires jeunes permis
- 23/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Relais Motard Calmos Catalan
- 24/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Secourisme adapté aux deux-roues motorisés
- 25/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Education routière de la jeunesse
- 26/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Sessions de perfectionnement à la conduite des 2 Roues Motorisés
- 27/ FOYER RURAL PONTEILLA-NYLS
Le partage des risques
- 28/ FRANCE EXPRESS PERPIGNAN - EXPRESS CATALAN
Journée sécurité routière en entreprise
- 29/ LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - RESIDENCE HABITAT JEUNES
Accompagner les futurs jeunes conducteurs (trices) de la résidence Habitat Jeunes aux bonnes pratiques de conduites

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2022 (liste des projets réalisés)

30/ LP LYCEE DES METIERS ALFRED SAUVY
Conduites routières : Tous concernés

31/ LYCEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN
Journées de sensibilisation à la sécurité routière

32/ PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE
Evènement « Tous à vélo » en 2022

33/ ROUTE 66
Prévenir les accidents de la route lors des soirées festives

34/ UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (U.S.E.P.)
L'école roule vers le collège

35/ VTT CLUB DE THUIR
Sensibiliser un jeune public à la problématique des accidents de la route

2. Les actions en régie 2022

Les « demi-journée trajectoires »

L'opération d'envergure portée par la coordination était toujours la mise en place des « demi-journées trajectoires moto ».

Il s'agit d'une action de sensibilisation d'une demi-journée portée par l'État, en partenariat avec les forces de l'ordre (police nationale et Douanes ou Gendarmerie) et avec l'appui de l'association « Fédération Française des Motards en Colère 66 » (FFMC66).

Le chargé de mission départemental 2 roues motorisés est également mobilisé pour encadrer cette demi-journée.

Il ne s'agit pas de reprendre intégralement le contenu de la formation à la conduite d'une moto avant l'obtention du permis de conduire mais simplement, le partage d'expérience qui accroît significativement les capacités de conduite des usagers en matière de deux-roues motorisés (2RM).

Les actions ont été programmées de la manière suivante :

- 12 mars : journée trajectoire moto spéciale motarde. Les conditions météorologiques n'ont pas permis d'obtenir des sessions complètes de candidates.
- 25 mars : 1/2 journée trajectoire moto à Céret .
- 13 mai : 1/2 journée trajectoire moto à Saillagouse.
- 10 juin : 1/2 journée trajectoire moto pour le SDIS à Perpignan.
- 3 septembre : Journée trajectoire moto à Perpignan.
- 23 septembre : 1/2 journée trajectoire moto à St Paul de Fenouillet.
- 8 octobre : Journée trajectoire moto à Perpignan.
- 28 octobre : 1/2 journée trajectoire moto à Argelès sur Mer.

Sur les journées Trajectoire moto dispensées à Perpignan, deux moto-écoles ont été missionnées pour prendre en charge les stagiaires sur des activités de maniabilité.

Les participants, au nombre de 10 maximum, étaient encadrés par des professionnels de la route et les conseils délivrés étaient personnalisés.

Cette action est extrêmement bien accueillie dans le monde du deux roues.

11 demi-journées ont ainsi pu être réalisées (vs 4 en 2020 et 9 en 2021) avec une centaine d'usagers 2RM sensibilisés.

Actions de communication

Le département est un lieu privilégié et prisé qui accueille de très nombreux touristes.

Durant l'été, période de fortes chaleur, les équipements de sécurité ne sont pas forcément bien utilisés par les estivants.

Aussi, une campagne sur les équipements de sécurité a été mise en œuvre avec la création de set de table. La distribution s'est effectuée dans des établissements de bord de mer. Cette communication a retenu toute l'attention des clients.



Campagne de sensibilisation – Eté 2022

La coordination a également élaboré un kit de "Sécurité" en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie, distribué aux étudiants lors de la soirée d'intégration de l'Université de Perpignan.

Cette action a permis de créer un partenariat avec une association étudiante qui a organisé des actions de prévention lors de ses soirées étudiantes. Des flyers et autres éthylo-tests ont été distribués.

Innovation 2022

* La nouveauté 2022 a été la mobilisation de l'unité Sécurité Routière et ses 5 agents sur des missions de prévention.

Ils ont participé à deux journées au sein d'entreprises d'envergure dans le département afin d'augmenter les actions de prévention répondant à l'enjeu « Risque Routier Professionnel » : les établissements Grands Garages Peugeot Perpignan et Véolia.

La coordination ayant fait l'acquisition de lunettes à réalité virtuelle, ces journées ont permis de tester ces nouveaux outils. Les modules disponibles proposent la préparation du véhicule avant le départ ainsi qu'une sensibilisation sur les distracteurs notamment le téléphone. D'autres modules ont eux aussi rencontré un vif succès : le déplacement piéton et le vélo (angles morts).

Ces deux actions ont permis de proposer une approche plus numérique et plus moderne de la prévention.

* Des actions de prévention d'opportunité se sont mises en place sans programmation préalable. Une action particulière a été portée par la coordination 66 : « Action visibilité au pied du Castillet ».

- A l'occasion du changement d'heure qui est intervenu le samedi 29 octobre, la Sécurité Routière a souhaité sensibiliser les usagers vulnérables piétons et cyclistes sur leur manque de visibilité notamment à la tombée de la nuit.

Une opération d'information s'est tenue au pied du Castillet, lieu emblématique du centre-ville de Perpignan, avec trois Intervenants Départementaux de Sécurité Routière et 4 agents de la coordination. Ils ont remis des brassards réfléchissants, des porte-clés fluo ainsi que quelques lampes clignotantes aux usagers les plus attentifs. Cette action de prévention a recueilli un accueil chaleureux de la part de toutes les personnes rencontrées.



- Les jeunes de la commune du Soler et l'association ADATEEP, investie dans la sécurité dans les transports scolaires, ont collaboré pour réaliser un clip vidéo sur le nouveau mode de déplacement: la trottinette électrique.

Cette courte vidéo, réalisée par le jeune technicien Rémi Vignaud et mettant en scène les jeunes de l'espace Jeunesse, présente les bons comportements à adopter sur la voie publique ainsi que les équipements nécessaires pour la sécurité. Lors de la présentation officielle de cette vidéo, le vendredi 14 octobre 2022, en présence de Mme Armelle REVEL FOURCADE, Maire de la commune; Mme Delphine BOYRIE, chef de projet sécurité routière du département et directrice de cabinet du préfet, a salué le professionnalisme de cette réalisation. La vidéo est disponible sur le lien: <https://we.tl/t-qlG8xXwhlK>

- Dans le département, il existe divers centres de formation Titre Pro Enseignants de la conduite et de la sécurité routière. Dans le cadre de ce cursus, les stagiaires doivent mettre en œuvre des actions de prévention. La coordination établit alors un contact avec le stagiaire Titre Pro et un porteur de projet puis fournit le matériel pédagogique nécessaire pour l'atelier de sensibilisation.

Ce type de partenariat a permis de réaliser près de 4 journées de sensibilisation avec près de 120 personnes sensibilisées. Les bénéficiaires de ces ateliers étaient des Points Jeunes de communes, les apprentis d'Auteuil, une police municipale et des salariés d'un restaurant.

Ces actions confidentielles permettent une approche individualiste et personnelle de sensibilisation à l'insécurité routière.

Les actions « hors PDASR »

Les actions qui ont été portées à la connaissance de la coordination, avec participation ou non, représente 21 jours d'actions et un peu moins de 3 000 personnes touchées.

Pour résumer, en 2022, la coordination Sécurité Routière a soutenu de nombreux projets sur toutes les cibles et thématiques "Sécurité Routière" suivantes:

- **les scolaires** avec des interventions dans les établissements scolaires de la maternelle au lycée (Brouilla, Céret, Argelès-sur-Mer, Perpignan, Ille-sur Têt),
- **les jeunes** avec des sensibilisations dans les Points Jeunes (Saint Laurent de la Salanque, Prades, Font-Romeu, Saint Hyppolyte),
- **les jeunes adultes** de l'université de Perpignan avec une présence sur la Campus Week et une sensibilisation lors de 2 soirées festives,
- **les séniors** dans le cadre de la semaine bleue mais aussi sur des projets intergénérationnels (Bompas et Canohès par exemple),
- **les nouvelles mobilités** avec le soutien de "Tous à Vélo" initié par Perpignan Méditerranée Métropole, une présence sur le site parking vélo du festival les Déferlantes à Céret,
- **les 2 roues motorisés** avec les actions trajectoires moto (8 journées), les pistes d'éducation sécurité routière avec les CRS à Port-Vendres et Sainte Marie la Mer, le relais calmos sur l'aire d'autoroute du village catalan pour inciter les motards à faire une pause lors du grand prix de Catalogne,
- **le risque routier professionnel** avec actions de prévention au sein d'entreprises privées (M+ matériaux, France Express/Express Catalan, Peugeot, Véolia...).

Il y a eu 329 journées d'actions de sensibilisation avec un nombre approximatif de 35 850 personnes touchées en 2023.

Quant aux Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (bénévoles), ils ont animé 97 journées de prévention. Ces femmes et hommes participent très activement à la politique de prévention de la Sécurité routière dans le département.

V. PDASR 2023

« démarches simplifiées »

L'appel à projets PDASR 2023 a été lancé le 15 décembre 2022.

Le DGO 2023-2028 étant en cours d'élaboration, ce lancement s'est effectué avec les enjeux du précédent DGO.

Il a été relayé par les réseaux sociaux et accompagné par un e-mailing auprès de nos 1 200 contacts. La date de clôture a été fixée au 31 janvier 2023.

La diffusion est depuis quelques années totalement dématérialisée et les candidatures enregistrées sur la plateforme nationale de la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM), sur le site www.demarches-simplifiees.fr.

L'accompagnement des partenaires pour la saisie informatique est toujours aussi important malgré la présence du tutoriel.

65 dossiers ont été déposés sur la plateforme (vs 37 pour le PDASR 2022).

Le nombre élevé de dossiers a considérablement augmenté le temps d'analyse des dossiers (analyse terminée fin février).

Les projets 2023

1. Les actions en régie 2023

Chaque année, la coordination SR 66 porte certains projets de façon autonome.

L'action phare que nous maintenons a démarré depuis le 18 mars 2023 : les journées « trajectoires ». Le projet vise à sensibiliser les nouveaux permis moto et les reprises de guidon avec une partie théorie et une partie roulage sur route avec une partie en coaching individuel encadré par les forces de l'ordre. Une action de maniabilité lente peut parfois être dispensée par une auto-école.

Après un retour d'expérience sur les actions 2022, le tandem des forces de l'ordre Police Nationale et Douane a souhaité organiser cette action de prévention sur 1 journée complète pour les stagiaires. Le temps dédié au roulage est ainsi plus long et permet une nette progression du stagiaire.

Ainsi, la proposition validée a abouti à la programmation de 9 sessions en 2023 selon le programme suivant :

- le samedi 18 mars 2023 à Perpignan – Police/Douanes - 1 journée. Journée spéciale motardes pour faire résonance à la Journée des Droits des Femmes du 8 mars.
- le vendredi 24 mars 2023 à Céret - Gendarmerie - 1/2 journée.
- le samedi 29 avril 2022 à Perpignan - Police/Douanes - 1 journée
- le vendredi 12 mai 2022 à Perpignan - Police/Douanes - 1/2 journée réservée pour le SDIS 66 dans le cadre de leur journée de prévention des risques routiers professionnels
- le vendredi 9 juin 2023 à Saillagouse - Gendarmerie -1/2 journée
- le samedi 24 juin 2023 à Perpignan - Police/Douanes - 1 journée
- le vendredi 8 septembre 2023 à Saint Paul de Fenouillet - Gendarmerie -1/2 journée
- le samedi 30 septembre 2023 à Perpignan - Police/Douanes - 1 journée.
- le vendredi 6 octobre 2023 à Argelès sur Mer – Gendarmerie – 1/2 journée.

La délocalisation sur l'ensemble du département permet de faciliter l'accès à cette action de prévention gratuite et qualitative.



Journée du 18 mars 2023



JOURNÉES TRAJECTOIRES MOTO

- 18 MARS PERPIGNAN
- 24 MARS CÉRET
- 29 AVRIL PERPIGNAN
- 12 MAI PERPIGNAN
Réservé au personnel SDIS
- 09 JUIN SAILLAGOUSE
- 24 JUIN PERPIGNAN
- 08 SEPT. ST PAUL DE F.
- 30 SEPT. PERPIGNAN
- 06 OCT. ARGELES/MER

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**

INSCRIPTIONS : JACKY MORIN
monsieur.moto66@gmail.com / 06 16 86 83 87



2. Les actions subventionnées au titre du PDASR 2023

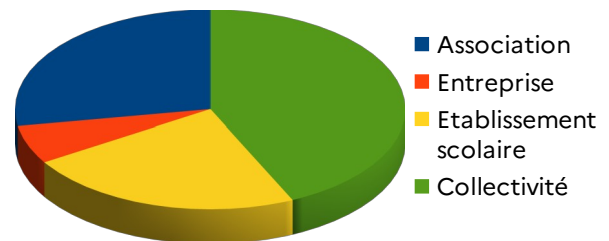
65 dossiers ont été déposés cette année dans le cadre de l'appel à projet du PDASR. 55 projets seront subventionnés selon leur proposition d'action.

5 projets qui n'apportaient pas suffisamment de garanties sur la teneur, l'organisation, la cible.... n'ont pas été retenus dans le cadre des subventions accordées.

5 projets n'ont pas fait l'objet de demande de financement mais juste d'un appui logistique.

A l'instar de l'année dernière, la majorité des actions sont portées par les collectivités territoriales (très majoritairement des communes par le biais de leur police municipale ou de leur CCAS). Les établissements scolaires et le milieu associatif sont aussi très actifs (+ de 15 projets chacun).

Répartition des actions selon le profil des porteurs de projets



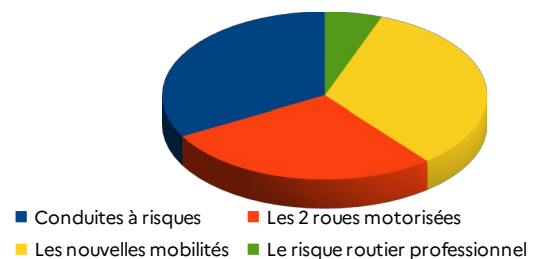
Pour ce qui concerne notre politique de subventionnement 2023, elle correspond plus ou moins aux demandes de subventionnement.

Le nombre de demandes est en très forte augmentation **+75 %** (65 dossiers avec 52 porteurs de projets en 2023). Aussi, il a été décidé de poursuivre notre soutien aux actions traditionnelles mais d'en diminuer la valeur pour maintenir une dynamique sur le territoire.

Les nouveaux projets ont été étudiés avec bienveillance pour motiver les nouveaux acteurs.

L'analyse des demandes de subventions de l'appel à projet 2023 a été faite sur les enjeux du DGO précédent. Néanmoins, l'attribution des subventions a été pensée avec les nouveaux enjeux dégagés dans le DGO 2023-2027.

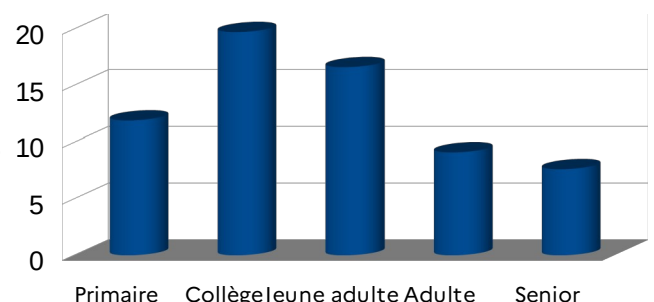
Répartition des subventions allouées selon les enjeux du DGO 2023-2027



Le public ciblé pour la majorité des actions de prévention est le public « collègue » et « jeunes adultes ». Cela représente les catégories les plus sur-représentées dans l'accidentalité.

La cible « Senior » est en nette augmentation cette année. Le discours d'incitation auprès des partenaires à la sensibilisation du public senior semble fructueux.

Actions de prévention 2023 selon le public cible



Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2023 (liste des projets retenus – données prévisionnelles)

- 01/ ASSOCIATION D'INSERTION DU CANTON D'OLETTE (A.I.C.O.)
L'insertion se mobilise à la sécurité routière
- 02/ ASSOCIATION FRANCAISE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (A.F.D.E.T.)
Présentation sécurité routière aux scolaires
- 03/ ASSOCIATION VTT CLUB DE THUIR
Sensibiliser un jeune public à la problématique des accidents de la route
- 04/ ASSOCIATION FORMATION EDUCATION ROUTIERE (AFER)
Sensibilisation aux risques routiers
- 05/ ASSOCIATION FORMATION EDUCATION ROUTIERE (AFER)
Socialisation et insertion par la sécurité routière dans le cadre du dispositif quartiers solidaires
- 06/ ASSOCIATION FORMATION EDUCATION ROUTIERE (AFER)
Journée de sensibilisation à la sécurité routière à l'IUT de Perpignan
- 07/ ASSOCIATION FORMATION EDUCATION ROUTIERE (AFER)
"Insertion et socialisation à partir du code de la route et du permis de conduire Renforcement des compétences psychosociales (Projet Protection Judiciaire de la Jeunesse)"
- 08/ ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES PYRENEES-ORIENTALES (ADATEEP)
Education à la sécurité routière et à la citoyenneté durant les transports publics des jeunes et leurs déplacements personnels sur l'espace public
- 09/ ASSOCIATION ROUTE 66
Prévenir les accidents de la route lors des soirées festives
- 10/ BTP C.F.A. OCCITANIE
Sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre de l'activité professionnelle et prévention des conduites addictives
- 11/ CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN
Journée des hospitaliers
- 12/ CLUB CYCLISTE LE BOULOU
Apprendre à circuler à vélo (Savoir rouler à vélo)
- 13/ COLLEGE ALBERT CAMUS Sensibilisation à la sécurité routière
- 14/ COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND
Soirée "Prévention et sécurité" à l'attention des familles des élèves du collège
- 15/ COLLEGE IRENE JOLIOT CURIE
Forum du Conseil d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement
- 16/ COLLEGE JEAN AMADE
Semaines "Prévention et sécurité routière"
- 17/ COLLEGE JOSEPH CALVET
La sécurité routière pour tous
- 18/ COLLEGE JOSEPH SEBASTIEN PONS
Préparation aux épreuves de l'ASSR et sensibilisation aux risques routiers
- 19/ COLLEGE LA GARRIGOLE
Comprendre et anticiper les risques liés à l'utilisation d'un deux-roues à La Garrigole
- 20/ COLLEGE PAUL LANGEVIN
Sensibilisation aux conduites à risques
- 21/ COLLEGE PAUL LANGEVIN
Testochoc
- 22/ COMITE DEPARTEMENTAL DE L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE DES PYRENEES-ORIENTALES (USEP)
L'école roule vers le collège
- 23/ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VALLESPYR
Sécurité à vélo des festivaliers et participants aux événements du Vallespir : être vu la nuit à vélo

- 24/ COMMUNE D'AMELIE LES BAINS - POLICE MUNICIPALE
Mise en place Attestation de Première Education à la Route
- 25/ COMMUNE D'AMELIE LES BAINS - POLICE MUNICIPALE
Journée sécurité routière
- 26/ COMMUNE D'AMELIE LES BAINS - POLICE MUNICIPALE
Information, prévention, sensibilisation des seniors à la sécurité routière
- 27/ COMMUNE D'ARLES SUR TECH - POLICE MUNICIPALE
L'enfant cycliste et piéton / Le conducteur senior
- 28/ COMMUNE DE BANYULS-SUR-MER - ECOLE ELEMENTAIRE ARISTIDE MAILLOL Sécurité routière à l'école élémentaire
- 29/ COMMUNE DE BOMPAS
L'éducation routière culture à partager sur Bompas
- 30/ COMMUNE DE BROUILLA - POLICE MUNICIPALE
Education à la sécurité routière
- 31/ COMMUNE DE CABESTANY – C.C.A.S.
Mise à niveau des connaissances pour un public sénior
- 32/ COMMUNE DE CABESTANY - POINT INFORMATION JEUNESSE
Cabes'Race : la sécurité pour tous
- 33/ COMMUNE DE CANOHES
Education à la sécurité routière des enfants, des jeunes et des seniors "action réaction"
- 34/ COMMUNE DE FONT-ROMEU - POINT INFORMATION JEUNESSE
Prévention des risques liés à la consommation d'alcool en milieu étudiant
- 35/ COMMUNE DE LE SOLER
Trottinettes électriques : la sécurité avant tout !!
- 36/ COMMUNE DE LE SOLER - C.C.A.S.
Seniors : accrochez votre ceinture!
- 37/ COMMUNE DE LE SOLER – C.C.A.S.
Risque routier professionnel
- 38/ COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE
Sensibilisation des administrés (enfants, jeunes, seniors) en matière de sécurité routière
- 39/ COMMUNE DE PERPIGNAN
Sécurité routière seniors
- 40/ COMMUNE DE PERPIGNAN
Vélo mobilité enfant Ville de Perpignan
- 41/ COMMUNE DE PRADES - C.C.A.S.
Sécurité routière en école primaire
- 42/ COMMUNE DE RIVESALTES
Sensibilisation à la sécurité routière
- 43/ COMMUNE DE SAINT-ESTEVE - C.C.A.S.
Semaine sécurité routière
- 44/ COMMUNE DE SAINT-HIPPOLYTE - POINT INFORMATION JEUNESSE
En route vers la sécurité
- 45/ COMMUNE DE SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE
Sensibiliser les jeunes aux dangers de la route
- 46/ COMMUNE DE SALEILLES - ECOLE ELEMENTAIRE GEORGES SAND
Sur le chemin de l'école au collège
- 47/ CONFORIS
Village sécurité routière du Festival Roue Libre
- 48/ EXPRESS CATALAN
Journée de prévention aux risques routiers
- 49/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Sensibilisation tous publics à la conduite après usage de substances psychoactives
- 50/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Demi-journées trajectoires jeunes permis
- 51/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Relais Motard Calmos Catalan

- 52/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Secourisme adapté aux deux-roues motorisés
- 53/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Sessions de perfectionnement à la conduite des 2 Roues Motorisés
- 54/ FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (F.F.M.C.)
Education routière pour la jeunesse
- 55/ LA CASA BICICLETA
Semaine lumineuse : cyclistes brillez !
- 56/ LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - RESIDENCE HABITAT JEUNES
Accompagner les futurs jeunes conducteurs (trices) de la résidence Habitat Jeunes aux bonnes pratiques de conduites
- 57/ LP LYCEE DES METIERS ALFRED SAUVY
Conduites routières : Tous concernés
- 58/ LYCEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN
Journées de sensibilisation à la sécurité routière
- 59/ LYCEE POLYVALENT DEODAT DE SEVERAC
Sur la route : avant qu'il ne soit trop tard
- 60/ M.A.E. SOLIDARITE
Ateliers animation sécurité routière
- 61/ MISSION LOCALE JEUNES DES PYRENEES-ORIENTALES
Sensibilisation du public jeune aux conduites à risques
- 62/ OFFICE CATALAN DE COOPERATION A L'ECOLE
Education à la sécurité routière à l'école
- 63/ OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES PYRENEES-ORIENTALES
Le village de la prévention
- 64/ PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE
Tous à vélo
- 65/ TECHNICAT
Prévention des risques professionnels dans le domaine de la sécurité routière

3. Les actions soutenues mais non financées

Des projets peuvent être soutenus dans le cadre du PDASR mais ne font pas l'objet de demande de subvention.

A titre d'exemple, une action des collaborateurs de GDF SUEZ serait en préparation pour le 17 mai.

La Coordination Sécurité Routière demande à tous les porteurs de projets recensés de faire connaître toutes les actions menées.

La coordination apporte son soutien à ce type de manifestation en mettant à disposition du matériel pédagogique et des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière.

La coordination dispose de visuels et éléments de communications (goodies, flyer...) qui sont donnés au porteur de projet pour la mise en œuvre de l'opération.

Ce type d'actions sera intégré au PDASR de l'année prochaine.